

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 [i.e. 56] (1985)
Heft:	1: Promouvoir l'économie jurassienne : un conte de fées?
 Artikel:	Mettre en valeur l'ouverture d'esprit
Autor:	Schaller, Roland
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824271

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mettre en valeur l'ouverture d'esprit



par Roland SCHALLER, président de l'ADIJ.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux invités présents lors du vernissage de l'exposition «Créations-Apprentis 84» dans les locaux de l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale de Moutier, M. Roland Schaller a brièvement rappelé les buts de cette manifestation.

Parmi les nombreuses préoccupations de la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ, l'efficacité et la polyvalence de la formation à acquérir, notamment par les apprentis, font l'objet de soins très attentifs.

Effectivement, la crise économique et la compétition internationale obligent nos entreprises à être de plus en plus exigeantes dans le recrutement de leur personnel. Elles attendent en particulier des jeunes gens qu'ils soient adaptés à toutes les situations et capables d'évoluer. En d'autres termes, les entreprises cherchent auprès des jeunes apprentis de futurs employés disposant de connaissances de base étendues et soucieux de les compléter dans d'autres domaines.

Faire face aux mutations rapides

En fait, aujourd'hui, l'évolution rapide des techniques et les mutations qui se succèdent dans les entreprises obligent

bien souvent les employés à exercer des responsabilités et des fonctions auxquelles ils n'avaient pas été préparés au départ. Il est vrai que l'influence conjointe des transformations économiques et sociales, ainsi que des apports technologiques, contribuent de plus en plus largement à modifier les profils des qualifications requises.

Face à cette évolution, la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ a estimé qu'il était opportun de faire ressortir les qualités spécifiques des formations données, ainsi que de permettre la mise en valeur de l'ouverture d'esprit et de la disponibilité des jeunes apprentis de nos régions pour des domaines autres que ceux pour lesquels ils sont formés. C'est donc dans ce cadre que le concours «Créations-Apprentis 84» s'inscrit.

J'espère que tous les jeunes gens qui ont pris part à ce concours auront trouvé, dans l'exécution de leurs travaux, le plaisir de se libérer des contraintes extérieures et de créer, à leur idée, des objets qui leur auront apporté beaucoup de joie.

Aussi, je remercie de leur enthousiasme tous les apprentis qui ont bien voulu participer à notre concours et leur souhaite un avenir fructueux dans leur future activité professionnelle.

R. S.